

PROCÈS-VERBAL

0De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par conférence téléphonique, à Québec, le 19 mai 2016, à 10 h.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- M. Robert Maranda, conseiller à la Ville de Lévis

Sont absents :

- Mme Louise Brunet, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- M^{me} Julie Lemieux, conseillère à la Ville de Québec
- M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, à titre d'observateur

Sont également présents :

- M^{me} Myriam Poulin, secrétaire corporative par intérim de la CMQ
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier par intérim de la CMQ
- Mme Parise Cormier, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observatrice
- M. Sylvain Juneau, maire de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, à titre d'observateur pour le point 3

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2016-48

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- Combiner les points 5ENV)1 - *Principes de modifications du RCI 2016-74 sur les bassins versants* et 5ENV)2 - *Présentation du Plan d'action pour la protection des sources d'eau*, en un seul point.

Adoptée à l'unanimité

Diffusion du mémoire sur le projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada – section québécoise

Résolution n° E-2016-49

- Prendre acte du mémoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) sur le projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada – section québécoise.
- Autoriser la direction générale de la CMQ à :
 - rendre public le mémoire de la CMQ sur le projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada – section québécoise;
 - transmettre le mémoire de la CMQ sur le projet à la compagnie TransCanada et son vice-président Québec – Nouveau-Brunswick, M. Louis Bergeron.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 avril 2016

Résolution n° E-2016-50

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 avril 2016.

Adoptée à l'unanimité

Fêtes de la Nouvelle-France – Demande de commandite

Résolution n° E-2016-51

- Autoriser la direction générale à convenir d'une entente de commandite avec les Fêtes de la Nouvelle-France de manière à ce que la Communauté métropolitaine de Québec soit reconnue comme commanditaire-présentateur de la « Rue marchande » dans le cadre des activités 2016 de ces fêtes.
- Autoriser la direction générale à verser une somme de 10 000 \$ pour ce partenariat. Cette somme sera prise à même le poste budgétaire « Événements à caractère métropolitain ».

Référence : Rapport décisionnel du 19 mai 2016

Certificat trésorerie : CT-2016-18

Responsable : Communications et planification

Adoptée à l'unanimité

La Grande Fête de la Côte-de-Beaupré – Demande de commandite

Résolution n° E-2016-52

- Conditionnellement à la tenue de l'événement La Grande Fête de la Côte-de-Beaupré, édition 2016 : autoriser la direction générale à convenir d'une entente de commandite avec La Grande Fête de la Côte-de-Beaupré, édition 2016.
- Autoriser la direction générale à verser une somme de 5 000 \$ pour ce partenariat. Cette somme sera prise à même le poste budgétaire « Événements à caractère métropolitain ».

Référence : Rapport décisionnel du 19 mai 2016

Certificat trésorerie : CT-2016-19

Responsable : Communications et planification

Adoptée à l'unanimité

Demande d'avis du MAMOT concernant les projets de règlements nos 267-2016, 268-2016, 269-2016, 270-2016 et 271-2016 de la MRC de Lotbinière modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé

Résolution n° E-2016-53

- Informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) :
 - Que la Communauté métropolitaine de Québec est d'avis que les modifications proposées dans les projets de règlements n^{os} 267-2016, 268-2016, 269-2016, 270-2016 et 271-2016 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC Lotbinière sont de nature locale et sans impact sur le territoire métropolitain;
 - Que le présent avis vaudra également pour les règlements finaux à être éventuellement adoptés par la MRC de Lotbinière dans la mesure où ils sont similaires aux projets de règlements.
- Transmettre au MAMOT copie du présent rapport décisionnel et des annexes l'accompagnant.

Référence : Rapport décisionnel du 19 mai 2016

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement

Résolution n° E-2016-54

- Confier au comité politique du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) la responsabilité de :

- Participer à la révision du PMAD dont l'orientation principale est la protection des sources d'eau;
- Déposer un programme de travail au conseil de la CMQ;
- Faire rapport régulièrement au conseil de la CMQ sur l'avancement des travaux.

Référence : Rapport décisionnel du 19 mai 2016
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Forum agricole et agroalimentaire de la Capitale-Nationale – Convention d'aide financière avec le Secrétariat à la Capitale-Nationale

Résolution n° E-2016-55

- Autoriser le président et la secrétaire corporative par intérim de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à signer une convention d'aide financière à intervenir entre la CMQ et le Secrétariat à la Capitale-Nationale, dans le cadre du Programme de soutien aux activités de la région, relativement à une aide financière pour la réalisation du Forum agricole et agroalimentaire de la Capitale-Nationale qui a été tenu à Saint-Raymond, le 28 avril 2016.

Référence : Rapport décisionnel du 19 mai 2016
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Principes de modifications du RCI 2016-74 sur les bassins versants et Présentation du Plan d'action pour la protection des sources d'eau

Une note est présentée aux membres du comité exécutif. Les membres présents discutent du dossier de la protection des sources d'eau.

Plan d'action pour la protection des sources d'eau – Mission technique

Résolution n° E-2016-56

- Afin de documenter et de réaliser le Plan d'action pour la protection des sources d'eau de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), autoriser M. François Morneau, conseiller spécial et coordonnateur du Plan d'action pour la protection des prises d'eau municipales à la CMQ, à effectuer une mission technique en France et en Suisse, durant une semaine au cours du mois de juin 2016;

- Autoriser le remboursement des frais relatifs à ce séjour (transport, hébergement et repas) de M. Morneau selon les règles administratives usuelles.

Référence : Rapport décisionnel du 19 mai 2016
Certificat trésorerie : CT-2016-20
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Étude sur le transport des matières dangereuses sur le territoire de la CMQ – État de situation

Les membres présents discutent de l'étude sur le transport des matières dangereuses sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec.

Étude sur le transport des matières dangereuses - Octroi d'un contrat

Résolution n° E-2016-57

- Autoriser la direction générale à convenir d'un contrat de services professionnels avec M. Jean Couture à titre d'expert-conseil pour le suivi de l'Étude sur le transport des matières dangereuses sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec, et ce, pour un montant maximum de 24 700 \$, taxes incluses, et dont les conditions sont substantiellement conformes à celles mentionnées à l'annexe 1.

Référence : Rapport décisionnel du 19 mai 2016
Certificat trésorerie : CT-2016-21
Responsable : Transport et mobilité

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2016-58

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 19 mai 2016, contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 30 avril 2016 (période 4);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 30 avril 2016;
- c) Liste des dépenses du compte Visa pour le mois d'avril 2016.

Référence : Bordereau de dépenses du 19 mai 2016

PROCÈS-VERBAL

- 6 -

Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2016-48 à E-2016-58, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN
SECRÉTAIRE